

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2021051	Date d'inspection Le 25 juin 2025	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques 4		Numéro de téléphone (506) 744-0137	
Adresse 1546 route 525 St-Marie-de-Kent NB E4S 2H9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.	48(2)	25 juin 2025	25 juin 2025
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, le mentor en assurance de la qualité a remarqué trois boîtes à dîner sans étiquette avec le nom de l'enfant. L'éducatrice responsable a été informée et a immédiatement ajouté les étiquettes. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le mentor en assurance de la qualité était présent sur les lieux pour l'inspection de renouvellement. Le ratio éducatrice/enfants a été respecté pendant la visite. Durant l'inspection, le mentor en assurance de la qualité a observé les enfants en train de manger leur collation, de jouer librement à l'intérieur, puis de se rendre au parc de l'école pour participer à un jeu animé. Le mentor en assurance de la qualité n'a pas pu vérifier la fourgonnette utilisée pour les sorties, celle-ci étant stationnée à la résidence de l'exploitante. L'inspection de la fourgonnette sera effectuée ultérieurement.

original signé par
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 juin 2025

Date

original signé par
Denise Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juin 2025

Date